

Placards » 14 Fi 2162-4000

[Arrêté] : [Il est défendu d'employer des armes à feu pour l'exercice du droit de chasse dans le département de Meurthe-et-Moselle] / Ministère de la guerre ; République française. Nancy imp. de N. Collin, rue de Guise, 21. 23 août 1872 • 23 août 1872

[Open in Bach](#)

Date de l'unité documentaire 23 août 1872

Collation

1 impression photomécanique (placard)

Dimensions

33 × 47,5 cm

Noir et blanc ou couleur

noir et blanc

Statut juridique

Archives publiques

Descripteurs

Grand domaine de recherche : Collections iconographiques

Mot matière thésaurus : police de la chasse • détention d'armes • affichage

Typologie documentaire : placard

Contexte historique : Occupation prussienne (1870-1873)

Cotes extrêmes : 14 Fi 3910